



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2023 DAC 189 Subvention (53.000 euros) à huit structures d'enseignement de la musique et des arts plastiques et signature de deux conventions.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique de soutien à la pratique amateur, je vous propose, par le présent projet, de bien vouloir apporter notre soutien à huit structures du territoire parisien.

Fondé en 1995 par des musiciens et artistes plasticiens, l'**Atelier des Feuillantines** dispose depuis 2006 de locaux sis 40 rue Henri Barbusse à Paris 5e. Les cours d'arts visuels sont donnés par trois enseignantes, dont l'une, co-fondatrice de la structure, intervient aux ateliers du Louvre, souvent en lien avec les expositions du Musée. Chaque année ses enseignements sont orientés vers des créations participatives résultant de technologies informatiques appliquées à la musicologie, développées par l'Ircam. L'Atelier des Feuillantines a reçu en 2013 le prix de l'Agence Nationale de la Recherche pour la qualité de son travail.

Depuis 2020, l'association augmente son nombre d'élèves, en passant de 1000 à 2434 en 2022. Cette augmentation s'explique par de nouvelles offres pédagogiques qui sont développées, notamment en formation musicale et en arts visuels, avec 13 nouveaux ateliers, chacun ayant une version pour une tenue en présentiel à l'école ou en visio-conférence. Un nouveau lieu d'environ 100 mètres carrés est ouvert pour élargir les créneaux.

Le projet 2022 « écouter l'invisible » a pour but de sensibiliser au réchauffement climatique, de permettre aux filles d'utiliser des technologies habituellement appropriées par les garçons tels le *live-coding* (codage informatique de composition musicale) et d'utiliser des données et outils scientifiques pour en faire une lecture sonore. Le projet pédagogique comprend trois volets majeurs : la lecture algorithmique de la musique, la synthèse du son et l'utilisation de capteurs de technologies de suivi de geste avec une équipe de l'IRCAM. Aussi, l'association propose un cours de *live-coding* hebdomadaire gratuit à trois élèves issues du CMA20. Un total de 405 élèves a été concerné par

l'enseignement musical de l'association en 2022 dont 150 en cours hebdomadaires et 255 en ateliers grand public à l'Université populaire de Paris Cité 6 et au Quartier du Livre (5^e). L'Atelier des Feuillantines a participé à la fête de la science à l'Académie du Climat où elle a proposé trois concerts suivis de conférences sur les données climatiques.

En 2023, l'enseignement continue le développement de modèles mathématiques d'œuvres musicales jouées par les élèves, notamment avec des œuvres de Bach et de Chopin. Le concert de janvier issu de ce travail a utilisé des partitions fabriquées par les élèves d'arts plastiques de l'association. Les élèves ont également donné un concert de musique électronique en mars. En juin, un groupe formé de filles participera à l'inauguration du musée des mathématiques à la Maison Henri-Poincaré.

L'association **Octave et Arpège** anime une école de musique fondée en 1991 dont le rayonnement territorial vient en complément de l'action du CMA8. Elle propose des cours d'éveil musical et des classes d'instruments et de théâtre. L'objectif de l'association est de favoriser le développement de la musique au sein des familles. Les parents des enfants inscrits peuvent bénéficier d'ateliers spécifiques avec leurs enfants. En 2022, l'école a compté 267 inscrits. L'enjeu de l'école a été de renouer le lien avec les familles qui se sont éloignées des activités culturelles pendant la crise sanitaire, notamment vers les tout-petits pouvant bénéficier d'éveil musical. L'équipe pédagogique de l'école propose des enseignements adaptés à chacun et implique les familles dans l'évolution artistique des enfants. Au total, 14 ateliers ont été ouverts : 7 ateliers de pratique d'instruments de musique, 1 de chant, 1 de théâtre, 2 cours d'initiation musicale, 2 d'éveil et 1 « nid musical » pour les plus petits.

En 2023, l'école poursuit son offre d'enseignement musical.

Le **Centre de musique médiévale de Paris CMMP** agit en faveur de la musique médiévale par des actions de formation et de diffusion. Elle est pleinement ancrée dans le paysage de l'enseignement musical en s'affirmant comme une structure unique par le répertoire enseigné et les formations dispensées lors des ateliers et des stages. Une grande partie de l'activité est destinée aux adultes amateurs, l'autre étant constituée d'artistes professionnels, concertistes ou enseignants. Cette ouverture permet un échange de connaissances. Les cours s'organisent autour des savoirs fondamentaux tels la pratique des différents répertoires vocaux depuis le chant grégorien jusqu'aux polyphonies du 15^e siècle, les cours particuliers de technique vocale et d'instruments, notamment la flûte à bec, la harpe, le luth, la vièle à archet, les percussions, etc. Les thématiques proposées sont renouvelées d'une année à l'autre afin d'accompagner les élèves, du débutant au confirmé, dans leur évolution. Le Centre continue le développement de la Schola de la Sainte-Chapelle, créée en 2020, réunissant des jeunes chanteurs professionnels ou en voie de professionnalisation.

En 2022, les 7 enseignants proposent 7 thématiques afin de satisfaire la progression de tous les apprenants. Trois ateliers de pratique du chant, de polyphonie et d'improvisation permettent de connaître les

fondamentaux de la musique médiévale, deux ateliers sont dévolus à l'approfondissement des répertoires et trois autres à la pratique des instruments spécifiques. La tarification a été revue afin d'intéresser un plus grand nombre de personnes, notamment les plus jeunes et les participants de la Schola. L'association a compté 69 inscriptions.

En 2023, 8 thématiques d'enseignements sont programmées avec 8 intervenants. L'association réactive son partenariat avec le Musée de Cluny, rouvert après travaux, où elle proposera trois concerts avec médiation.

L'Apprenti Musicien, ouvert en 2000, est un centre de pédagogie musicale s'appuyant sur la méthode Suzuki, permettant de conduire les enfants vers la culture musicale dès le plus jeune âge. Grâce à une équipe d'une vingtaine de professeurs diplômés, elle propose à ses élèves des ateliers d'éveil, des cours individuels et collectifs d'instruments, des cours d'improvisation jazz, de solfège et de chant, et a développé des cours d'apprentissage de l'anglais en musique. L'Apprenti Musicien a développé une pratique orchestrale enfantine qui lui permet de proposer des interventions dans des lieux aussi divers que des écoles, des maisons de retraite, des bibliothèques, afin de sensibiliser une large palette de publics à la pratique musicale. Cette école a développé ses activités dans le 12^e arrondissement, puis le 14^e arrondissement. Elle propose une tarification sociale (seniors, étudiants) et elle est ouverte aux personnes porteuses de handicap (4 personnes en 2021).

En 2022, l'école développe ses interventions en milieu scolaire, notamment dans les écoles maternelles. Les partenariats en faveur des populations défavorisées sont renouvelés, notamment avec la fondation Cognacq-Jay pour des interventions en milieu hospitalier et en EHPAD pour un accès supplémentaire à la musique pour les seniors, avec des centres sociaux et Paris Anim' dans les 17^e et 20^e arrondissements pour des ateliers de découverte et de pratiques collectives. Ces offres vers les très jeunes et les seniors sont complémentaires de celles des conservatoires municipaux d'arrondissements. Une pédagogie adaptée et une approche de la musique ludique et encadrée est proposée à des groupes par tranches d'âge : 2 à 3 ans, 3 à 4 ans et 4 à 5 ans. L'accent est mis sur le développement de l'oreille musicale et de l'habileté des enfants. En augmentation par rapport à 2021, l'école enregistre 458 inscriptions pour 16 disciplines (solfège, chant, instruments de musique, ensemble et harmonie de jazz).

En 2023, l'école continue son activité d'enseignement. Soutenant l'accès à la pratique musicale pour tous, elle organise également des ateliers de découverte instrumentale dans les centres socioculturels Maurice Noguès (14^e) et programme le dispositif « Le classique c'est fantastique ! » pour un échange entre les jeunes musiciens et les spectateurs invités en leur faisant découvrir leur passion.

L'Association Rencontre pour la Pédagogie et l'Enseignement du Jazz (ARPEJ), fondée en 1983 sous l'impulsion du saxophoniste et pédagogue Michel Goldberg, offre une formation de haut niveau en Jazz

et musiques afro-américaines dans son centre du 29, rue des Petites Écuries (10e). Une large offre d'enseignements est proposée: orchestre, bigband, harmonie, arrangement, chorale, formation musicale pratique, musiques latines... La majorité des enseignements concerne le public amateur, dont une partie constituée d'un public de 11-18 ans. Le quart restant de l'activité concerne la formation professionnelle. L'offre se décline en cours et ateliers, ainsi qu'en masterclasses, stages et conférences.

En 2022, l'un des objectifs a été de développer l'offre et la communication en direction d'un public amateur. L'ARPEJ propose depuis toujours des cours et ateliers mixtes mêlant professionnels de haut niveau et amateur exigeants ou débutants. Dans ce cadre, la progression des élèves est particulièrement importante. Aussi, les changements dans les aides financières et procédures de la formation professionnelle ont pour résultat un pourcentage d'élèves à vocation professionnelle en baisse. Intéresser le public amateur a donc été un axe important de développement pour la structure. L'ARPEJ propose des formations modulables afin d'être au plus proche des besoins de ses élèves. L'année a compté 261 élèves inscrits.

En 2023, l'activité pédagogique de l'association continue avec une programmation d'une trentaine de concerts gratuits entre avril et juillet, à destination de tous les publics notamment des publics exclus de l'accès à la culture à la Péniche du cœur (5^e) ou avec l'association Un autre monde, et des publics médicalisés en partenariat avec l'hôpital Jean Jaurès (19^e) et la clinique Édouard Rist (16^e).

L'association **Atelier Musical des Trois Tambours**, située dans le quartier de la Goutte d'Or (18e), a été créée en 1992 par deux musiciens classiques professionnels, Louise et Patrick Marty. Son équipe de 9 enseignants assure des cours d'apprentissage et de pratique musicale auprès d'un public de tous niveaux et tous âges. L'enseignement est axé prioritairement sur la musique classique occidentale, mais aborde également les musiques du monde, le jazz et la musique contemporaine. De nombreux projets sont proposés pour plus de mixité sociale et culturelle, et ainsi faciliter l'accès à la pratique d'un instrument pour des enfants et des familles éloignées du champ culturel. Pendant les vacances scolaires, des stages de réalisation de spectacle associent marionnettes et musique. Ouverte aux musiques du monde, l'association met en œuvre des échanges internationaux actifs et suivis avec des écoles de musique (Bénin, Cambodge, Brésil) et des musiciens professionnels (Irlande).

En 2022, l'école compte 87 élèves en cours individuels et l'orchestre des enfants est composé de 24 élèves. Les chœurs d'enfants et d'adultes comptent respectivement 12 et 25 choristes. L'association est également référente pour 6 enfants dans le cadre de la réussite éducative. Ce suivi permet d'encadrer particulièrement certains enfants en lien avec le milieu scolaire et les familles via des outils spécifiques. Aussi, l'école propose un atelier de musiques actuelles gratuit le mardi soir à destination des collégiens.

En 2023, l'école poursuit son offre pédagogique et son objectif social de désenclavement du quartier de la Goutte d'Or, notamment en favorisant la mixité sociale au sein des cours.

La **SCOP ACP La Manufacture Chanson** a pour origine Les Ateliers Chanson de Paris, première école de la chanson fondée par Christian Dente en 1983, et implantée depuis 2007 dans des locaux situés 124, avenue de la République dans le 11^e arrondissement. Elle est devenue en 2012 une SCOP, Société coopérative et participative. La vocation de cette école est de former en deux ans de jeunes professionnels à la chanson d'expression française et à toutes les activités s'y rapportant. Elle ouvre également aux amateurs ses divers enseignements. Elle propose de nombreuses disciplines enseignées par des artistes en activité, et travaille avec les circuits professionnels afin de susciter des rencontres avec les gens du métier. Le tarif des cours varie pour chaque module de 350 euros pour les moins élevés à 1500 euros en fonction du nombre d'heures et du niveau. Ses activités se répartissent en cinq axes fondamentaux : la formation (pratique en amateur, école de la chanson, formation professionnelle, Master-classes) ; la diffusion (concerts, résidences d'artistes, scènes-ouvertes, tremplin...) ; l'action artistique et culturelle auprès de tous les publics ; l'insertion professionnelle d'artistes ; la mise à disposition de salles (pour des répétitions, créations ou réunions). L'ACP Manufacture Chanson est fortement impliquée dans la structuration du secteur de la chanson d'expression française et des musiques actuelles et participe activement au Conseil Parisien de la Musique. Elle consacre une partie importante de son activité au développement des pratiques artistiques amateurs. La structure est aussi très active auprès des lycéens et lycéennes à qui elle propose des ateliers de découverte, écriture et pratique musicale. La structure a nouvellement rejoint deux réseaux : Fédéchanson (ex-FFCF) et le Réseau Chaïnon dans sa division Ile-De-France. Elle a également été auditée afin d'être certifiée QUALIOPi dans le cadre de la démarche qualité des prestataires de formation, cela concerne l'équipe pédagogique se chargeant à la fois des cours professionnels et amateurs. La certification au Répertoire Spécifique de France Compétence « Écriture de textes de chanson dans les musiques actuelles » est renouvelée jusqu'en 2024.

En 2022, les ateliers de formation loisirs ont été programmés avec 16 modules, collectifs et individuels. Le stage de pratique amateur sur la période des vacances scolaires a été accompagné de nouveaux stages de formes plus courtes, en soirée, afin de toucher un public amateur aux contraintes de disponibilité. La mise à disposition des salles a pu reprendre, avec un tarif adapté au profil professionnel ou amateur de l'utilisateur.

En 2023, en parallèle de l'offre pédagogique, la structure poursuit des projets initiés en 2021 et 2022. Elle termine sa réorganisation RH et sa transition numérique, accompagnée d'une nouvelle stratégie de communication. Le programme « L'artiste associé » débuté en 2022 est reconduit, avec l'artiste Nesles, dont la résidence viendra enrichir les échanges de pratiques musicale avec l'ensemble des élèves de l'ACP.

Art-Exprim 18 est une association œuvrant en faveur d'un accès pour tous à l'art. Ses activités vont de la prestation artistique, au soutien et à la diffusion de la création contemporaine via des expositions, des événements et des résidences dans ses murs, en passant par des ateliers de pratique amateur vers les habitants, mais aussi dans des hôpitaux, des prisons et des écoles. Elle organise les « Ateliers Marcadet » (arts plastiques, bande dessinée, sculpture...), activités destinées aux enfants dès 3 ans et aux adultes, encadrées par des artistes confirmés. Une politique tarifaire en fonction du quotient familial, pouvant aller jusqu'à la gratuité, permet de mélanger les publics. Par ailleurs, l'association va à la rencontre des Parisiens de tous âges, éloignés de l'offre culturelle auxquels elle propose des actions gratuites hors les murs dans différents quartiers Politique de la ville. Les adhérents des ateliers bénéficient des autres actions de l'association car l'équipe pédagogique favorise les échanges entre les espaces. Enfin, l'association anime des temps périscolaires, en lien avec la DASCO.

Pour l'année 2022, les ateliers ont compté environ 300 inscrits. L'association a organisé des ateliers gratuits accessibles à tous pendant la semaine de la rentrée. Couplés à une bonne communication, ils ont permis de toucher un public élargi et de faire connaître la pratique à des habitants éloignés des arts plastiques. Malgré les répercussions économiques de la crise sanitaire, les tarifs établis sur le quotient familial pour 7 tranches restent très avantageux pour les Parisiens. Art Exprim a proposé deux nouveaux ateliers : Manga pour adolescents et Illustration et carnets illustrés pour adultes. Au total, 36 créneaux horaires qui ont été ouverts. Le blog mis en place pendant les confinements a été pérennisé afin de conserver le lien avec les habitants et de valoriser le travail des adhérents. Face à la baisse de l'activité relative aux ateliers TAP, l'association a développé son offre de prestations artistiques et de soutien à la diffusion à la création contemporaine.

En 2023, l'offre d'ateliers est reprogrammée, accompagnée de sorties culturelles pour les adhérents et leurs familles.

Afin de permettre à ces huit structures parisiennes de pouvoir poursuivre leurs activités en faveur du développement de la connaissance et de la pratique artistique amateur, je vous propose d'attribuer au titre de l'année 2023 :

- à l'association Atelier des Feuillantines une subvention de 5.000 euros ;
- à l'association Octave et Arpège une subvention de 4.000 euros ;
- à l'association Centre de musique médiévale de Paris CMMP une subvention de 10.000 euros ;
- à l'association L'Apprenti Musicien une subvention de 4.000 euros ;
- à l'Association Rencontre pour la Pédagogie et l'Enseignement du Jazz (ARPEJ) une subvention de 3.000 euros ;
- à l'association Atelier Musical des Trois Tambours une subvention de 12.000 euros ;
- à la SCOP ACP La Manufacture Chanson une subvention de 11.000 euros et de m'autoriser à signer la convention jointe au présent projet de délibération ;

- à l'association Art Exprim 18 une subvention de 4.000 euros et de m'autoriser à signer la convention jointe au présent projet de délibération.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de
Paris